



# **Les contre-indications**

## **AU DON DE SANG**



Lorsqu'ils sont ajournés\*, les candidats au don se demandent parfois pourquoi. Effectivement, le don de sang doit respecter certaines règles de sécurité, dans un souci de responsabilité vis-à-vis des malades et des donneurs.

## Deux questions sur les contre-indications

LES CONTRE-INDICATIONS AU DON DE SANG CONTRIBUENT À GARANTIR LA SÉCURITÉ DU DONNEUR ET LA QUALITÉ DES PRODUITS SANGUINS DÉLIVRÉS AUX MALADES.

### Qu'est-ce qu'une contre-indication ?

Une contre-indication est une mesure définie sur la base de critères médicaux et/ou épidémiologiques. Dans 80 % des cas, elle est « temporaire » et de courte durée. Après avoir respecté le délai précisé par la personne en charge de l'entretien prédon, le candidat peut donc se présenter à nouveau pour donner son sang.

### Qui définit ces contre-indications ?

Une directive européenne définit les critères de sélection des donneurs de sang, communs à tous les États membres de l'Union. En France, cette directive a été transposée sous la forme d'un arrêté ministériel révisé en 2016. Ce texte définit l'ensemble des contre-indications applicables au don de sang. Sur la base d'études scientifiques, ce nouvel arrêté permet aux

hommes ayant ou ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes de donner leur sang sous certaines conditions.

**80%**  
des ajournements  
sont temporaires

**8,4%**  
des donneurs  
de sang ont été  
ajournés en 2015

### Betty, ajournée au don de sang

« Je me suis longtemps demandé pourquoi on me posait des questions aussi pointues. Après en avoir discuté avec un médecin de l'EFS, je me suis rendu compte qu'elles avaient toutes leur importance. »

Témoignages issus d'une étude sur l'entretien prédon - VIAVOICE 2011

\* être ajourné : devoir se présenter à une date ultérieure pour donner son sang

## L'EFS est responsable de la sécurité des donneurs et des malades

L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG A POUR MISSION DE COLLECTER LE SANG,

puis de préparer, de tester et de délivrer les produits sanguins destinés aux patients, dans des conditions optimales de sécurité.

### L'entretien prédon

L'entretien est réalisé par un médecin ou un infirmier(e), ayant reçu une formation spécifique lui permettant d'identifier les contre-indications au don de sang. Cet entretien est confidentiel et couvert par le secret médical. L'objectif est de reconnaître les situations présentant un risque de mauvaise tolérance du prélèvement pour le donneur, ou un risque de contamination par transfusion pour le malade. La sincérité du donneur est très importante pour sa sécurité et celle du malade.

### Protéger les malades...

Les contre-indications ont également pour objectif de prévenir la transmission d'infections aux malades, souvent particulièrement vulnérables. Comme le soin apporté au malade est l'objectif primordial de la transfusion, les situations d'exposition à un risque infectieux potentiel sont recherchées durant l'entretien prédon. Au moindre doute, le candidat est ajourné.

### ... et les donneurs

L'entretien prédon permet de s'assurer d'une bonne tolérance du candidat à un prélèvement de 400 à 750 ml de sang, de plasma ou de plaquettes selon le type de don. Certaines maladies, ou prédispositions à des maladies, pourraient être aggravées par un prélèvement sanguin : un manque de fer, une anémie (manque d'hémoglobine), une anomalie de la coagulation sanguine, une maladie du cœur ou des vaisseaux sanguins, certaines maladies chroniques.



# Les étapes clés de la sécurité transfusionnelle

## LA SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE REPOSE SUR TROIS ÉTAPES ESSENTIELLES,

**qui se complètent et permettent de garantir un niveau maximal de sécurité pour les malades : la sélection des candidats au don de sang, les tests biologiques sur les dons, et des méthodes complémentaires comme les traitements physicochimiques ou la sécurisation par quarantaine, essentiellement pour le plasma.**

### Identifier les situations à risque

Les informations communiquées par les donneurs lors de l'entretien prédon – sur leur mode de vie et leur santé – sont essentielles pour garantir la sécurité des malades. On peut avoir été en contact avec un agent infectieux à l'occasion d'un voyage, d'un acte médical, d'un piercing, d'une pratique sexuelle... Toutes ces situations sont explorées.

### Dépister les infections

Tous les dons sont testés. Lorsqu'une personne est contaminée par un virus, il existe une période pendant laquelle le virus est déjà présent dans le sang mais n'est pas encore détectable par un test biologique, malgré la très haute performance des tests utilisés. On l'appelle « période silencieuse » car le test est négatif, alors que le sang est contaminant. Aucun don ne doit donc être réalisé pendant cette période.

### Éliminer les agents infectieux

Des procédés physicochimiques permettent d'éliminer les agents infectieux, et ainsi de réduire le risque de transmission d'infections par le plasma et ses dérivés. Toutefois, ces procédés ne fonctionnent pas sur les globules rouges.

#### Quentin, donneur occasionnel

« Cela doit être difficile de se faire refuser. Je le vivrais comme une frustration. C'est là que le rôle du médecin ou de l'infirmière est important. »

#### Véronique, receveuse

« Je souffre d'insuffisance cardiaque. Or un jour, j'ai fait une hémorragie. Une fois admise aux urgences, mon taux d'hémoglobine a rapidement chuté jusqu'à un seuil critique. J'ai alors été transfusée, pour ma propre survie... Je ne remercierai jamais assez celles et ceux qui donnent leur sang, c'est grâce à eux que je suis encore en vie aujourd'hui. Merci et encore merci ! »

# Les principales contre-indications

## TOUR D'HORIZON DES SITUATIONS ET PRATIQUES POUVANT ENTRAÎNER UNE CONTRE-INDICATION AU DON.

### Liées à des actes de soins, un état de santé ou des antécédents médicaux

- Une infection ou une fièvre de plus de 38°C datant de moins de deux semaines.
- Un antécédent de paludisme (jusqu'à trois ans après la dernière crise).
- Certains vaccins datant de moins de quatre semaines (BCG, fièvre jaune, rougeole, rubéole, oreillons).
- Une intervention chirurgicale importante ou un examen endoscopique dans les quatre derniers mois.
- Un soin dentaire (avec un délai variant de 24 heures après le traitement d'une carie ou un détartrage, à une semaine après une extraction dentaire ou un traitement de racine), en raison d'un risque de passage de bactéries dans le sang.
- Des infections actives transmissibles par le sang : hépatites virales, syphilis, infection par le VIH ou par le HTLV, maladie de Chagas.
- Un traitement par hormones de croissance avant 1989, un antécédent familial de maladie à prion, un antécédent de greffe de cornée ou de dure-mère, un antécédent de chirurgie du cerveau ou de l'œil avant avril 2001, un antécédent de transfusion ou de greffe.



#### Cyril, receveur

« En septembre 2011, j'ai été victime d'un accident de la route. Comme mon aorte a été touchée, j'ai eu besoin d'une transfusion de sang pendant l'intervention chirurgicale qui a duré sept heures. Cela m'a tout simplement sauvé la vie. Pour témoigner de ma gratitude, j'ai fait revivre, entouré d'une équipe, l'activité de l'association Don du sang Lisieux. »

### Liées à des voyages

- Un séjour, dans les quatre derniers mois, dans une zone où sévissent le paludisme ou la maladie de Chagas limitent les dons autorisés.
- Un séjour, dans les quatre dernières semaines, dans une zone où sévissent le West Nile virus, la dengue, le chikungunya ou le Zika n'autorise que le don de plasma.
- Les séjours de plus d'une année cumulée au Royaume-Uni entre 1980 et 1996, en raison d'un risque majoré d'exposition à l'agent de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Retrouvez le planisphère indiquant les contre-indications par pays sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

### Liées à des pratiques personnelles

- Un accident d'exposition au sang, incluant les accidents professionnels, dans les quatre derniers mois.
- Les tatouages ou piercings (boucles d'oreille comprises) dans les quatre derniers mois.
- L'acupuncture ou la mésothérapie lorsqu'elles ne sont pas réalisées avec des aiguilles personnelles ou à usage unique dans les quatre derniers mois.
- Un antécédent, même ancien, d'usage de drogues par voie intraveineuse ou intramusculaire, incluant des substances dopantes hors contexte médical.

### Liées à des pratiques sexuelles

- Les pratiques sexuelles peuvent présenter un risque de transmission par le sang de maladie ou d'infection sexuellement transmissible. Certaines pratiques deviennent alors des contre-indications, dont la durée varie de quatre à douze mois. La contre-indication s'applique à partir du dernier rapport sexuel considéré, qu'il soit protégé ou non. Plusieurs situations sont donc passées en revue par la personne en charge de l'entretien prédon, notamment :
- si vous êtes un homme et que vous avez eu des relations sexuelles avec un ou plusieurs partenaires masculins dans les douze derniers mois, sauf pour un type de don particulier (voir encadré ci-dessous),
  - si vous êtes un homme ou une femme et que vous avez eu des relations sexuelles avec plusieurs partenaires dans les quatre derniers mois,
  - si vous êtes un homme ou une femme et que vous avez connaissance d'éventuelles pratiques à risque de votre partenaire sexuel.

Désormais, les critères de participation au don de plasma d'aphérese sécurisé par quarantaine sont les mêmes pour tous les candidats au don, quel que soit leur orientation sexuelle.



20, avenue du Stade de France  
93218 La Plaine Saint-Denis Cedex  
Tél. 01 55 93 95 00  
Fax 01 55 93 95 03

---

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)